

## Culture, bien-être et territoires

Jean Beuve, Madeleine Péron et César Poux<sup>(\*)</sup>

L'objet de ce *Focus* est de mettre en évidence un lien statistique entre les politiques culturelles à l'échelon le plus local d'une part et la vie des territoires et le bien-être individuel d'autre part. Il dresse le constat d'une offre culturelle inégale sur le territoire et tente d'en identifier les implications. Nos analyses mettent en évidence les effets des pratiques culturelles sur le bien-être, à une double échelle. À l'échelle des communes et intercommunalités, nous montrons que l'environnement culturel local est lié à la participation à la vie politique mesurée via l'abstention. L'étude se concentre ensuite sur l'échelle individuelle, en mobilisant des données d'enquête en panel nous permettant de croiser des métriques de bien-être, de pratiques culturelles et d'accès à l'offre culturelle locale. Dans les deux cas, nous exploitons à la fois la dimension spatiale et la dimension temporelle des données.

### Introduction

La question de la valeur sociale des biens et équipements culturels (et des pratiques associées) est cruciale pour justifier et évaluer l'intervention massive de l'État dans le secteur culturel. Si l'étanchéité des industries culturelles au progrès technique (Baumol et Bowen, 1968) ou les défaillances de marché sont souvent citées comme arguments économiques à l'intervention publique (Peacock, 1991), l'idée que la culture est désirable en elle-même constitue un moteur important des politiques publiques et de leur popularité. Des arguments normatifs ou paternalistes peuvent exister de manière légitime dans le champ politique mais il n'appartient pas aux économistes de déclarer telle ou telle pratique comme bonne et désirable. À ce titre, la discipline s'est plus souvent penchée sur la mesure de la valeur non monétaire des biens et pratiques culturelles.

---

*Ce Focus est publié sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage que ceux-ci.*

(\*) Respectivement : Paris 1-Panthéon-Sorbonne et CAE ; CAE ; CAE.

Nous remercions vivement les équipes du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture pour nous avoir transmis certaines données indispensables à cette étude, pour leur appui et leurs précieux retours sur des versions antérieures de ces analyses. Nous remercions plus particulièrement Amandine Schreiber et Jean-Cédric Delvainquière.

L'accès à certaines données utilisées dans le cadre de ce travail a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données – CASD (Réf. 10.34724/CASD).

Mesurer de manière extérieure la valeur subjective de biens sans disposer de leur prix est une tâche délicate. Parmi les différentes méthodologies existantes, la plus populaire dans le domaine de l'économie de la culture a été celle de la valorisation contingente. La stratégie consiste à utiliser des questionnaires individuels en demandant quelle somme d'argent les enquêtés seraient prêts à dépenser pour maintenir un équipement dans leur quartier. Bien qu'intéressantes dans certains cas particuliers, ces études souffrent de biais importants, en particulier parce que les préférences et prix subjectifs ne sont pas toujours formés avant l'enquête et peuvent être un mauvais indicateur de la valeur subjective réelle des équipements (Throsby, 2003). La méthode des prix hédoniques consiste à utiliser des prix existants – ceux de l'immobilier notamment – pour approcher la valeur de lieux culturels. On observe la différence de prix de biens immobiliers aux caractéristiques semblables, mais dont certains sont proches de l'équipement en question, et d'autres non, la différence pouvant alors être interprétée comme le prix supplémentaire qu'un individu est prêt à déboursier pour être proche de l'équipement. Cette méthode est souvent difficile à mettre en place du fait de nombreux effets qui peuvent se confondre, mais elle a le mérite de ne pas reposer sur la notion de prix subjectif. Borgoni, Michelangeli, et Pirola (2018) trouvent ainsi un effet important de la proximité des équipements culturels sur les prix de l'immobilier dans la région de Milan. Des travaux récents utilisent enfin des données d'enquêtes individuelles pour établir une corrélation statistique entre pratiques et équipements culturels. Ainsi, Wheatley et Bickerton (2017 et 2019) et Hand (2018) utilisent des données d'enquête à large échelle pour établir que les pratiques culturelles ont un impact important sur le bien-être individuel au Royaume-Uni. Saz-Salazar *et al.* (2019) utilisent des données similaires pour étudier l'impact d'un musée d'art contemporain dans la région de Madrid. Ils trouvent un impact sur le bien-être équivalent à un gain monétaire d'une quarantaine d'euros par habitant et par an. Ces travaux font également écho à ceux menés dans d'autres disciplines, notamment en psychologie, et qui font aussi état d'une relation positive entre les pratiques culturelles et le bien-être des individus. Par exemple, Fancourt et Tymoszuk (2019) montrent que la pratique (même passive) d'activités culturelles a des effets secondaires positifs. Selon leur étude portant sur des personnes âgées, participer à des événements culturels quelques fois dans l'année réduit les risques de développer des symptômes liés à la dépression de 32 % (une pratique plus intensive consistant à participer au moins une fois par mois à une activité culturelle réduit ce risque de 48 %). Les auteurs expliquent leurs résultats par le fait que les personnes âgées exercent ainsi une activité physique douce et créent du lien social, mais aussi par le fait que l'engagement culturel provoque une légère hausse de la libération de dopamine, le neurotransmetteur du plaisir et du bien-être.

Nos travaux s'inscrivent dans cette lignée mais concernent un domaine plus vaste, en étudiant l'effet des dépenses culturelles publiques et locales sur les pratiques associées et le bien-être des Français. Il s'agit de notre connaissance des premières analyses qui font le lien entre dépenses publiques à l'échelon local, pratiques culturelles et bien-être individuel et territorial. L'analyse est menée sur la quasi-totalité du territoire français<sup>(1)</sup>.

L'identification d'un lien causal entre les politiques culturelles et le bien-être individuel et collectif à l'échelle des territoires n'est pas immédiate. Les facteurs influençant ces deux mesures sont nombreux, les interactions entre ces facteurs sont parfois mal connues et difficiles à mesurer. Toutefois, la mobilisation de différents indicateurs issus des travaux d'économie du bien-être indique des relations statistiques robustes. Ces analyses laissent un grand nombre de questions ouvertes mais apportent de premiers éléments chiffrés suggérant un impact non négligeable des politiques culturelles au niveau local sur le bien-être des Français, susceptible d'informer la réflexion sur ces sujets. En outre, nous soulignons ici que de tels travaux ne prétendent pas constituer la seule grille d'analyse des politiques culturelles locales, et que d'autres aspects contribuent à en déterminer l'importance et le succès.

---

(1) Il est à noter que, faute de données, la Nouvelle-Calédonie n'est pas incluse dans cette étude.

# 1. Les données

## 1.1. La mesure du fait culturel à l'échelle locale

Nous utilisons principalement quatre mesures pour la vie et les politiques culturelles à l'échelle territoriale :

- les dépenses culturelles de l'ensemble des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 3 500 habitants<sup>(2)</sup> : ces données sont obligatoirement communiquées par les communes au ministère des Finances Publiques. Elles sont ensuite agrégées et constituées en base par le département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation du ministère de la Culture (DEPS). Elles nous ont été communiquées pour les années 2015 à 2019 incluses. Afin de prendre en compte toutes les dépenses effectuées au niveau de la commune, nous avons imputé la part des dépenses effectuée au niveau de l'intercommunalité qui revient à chaque commune en fonction de la part de la population communale dans la population totale de l'EPCI ;
- les équipements culturels présents sur le territoire : ces données sont collectées par le DEPS puis versées annuellement à l'INSEE pour constituer en partie la base permanente des équipements (BPE). Les données pour l'année 2019 sont également disponibles avec une nomenclature plus détaillée que celles de la BPE grâce à la constitution de la base nécessaire pour l'Atlas de la culture et des patrimoines mis en ligne par le ministère de la Culture ;
- les subventions versées par l'État aux associations dans le cadre des programmes budgétaires du ministère de la Culture, sur la période 2016-2020 ;
- la base Panorama des festivals réalisée par le ministère de la Culture : elle recense 1 568 festivals sur le territoire français en 2018.

Ces quatre indicateurs relèvent de logiques variées mais donnent conjointement un panorama intéressant du maillage territorial des équipements et événements culturels. Les dépenses des collectivités représentent le premier poste de dépenses publiques dans le secteur, les équipements reflètent l'accessibilité aux ressources, qu'elles soient publiques ou privées, les associations contribuent grandement à la vie culturelle des territoires et sont très largement complémentaires de l'action culturelle étatique dans le secteur culturel non marchand. Enfin, les festivals peuvent constituer une activité majeure sur un territoire.

**Tableau 1. Statistiques descriptives des variables de politiques culturelles**

Mesure	Valeur moyenne	Médiane	Premier Quartile	Troisième Quartile
Dépenses de fonctionnement annuelles pour la culture 2015-2019 (en euros par habitant)	114	102	63	148
Dépenses de fonctionnement annuelles pour la culture 2015-2019 (part du budget total de fonctionnement en % par habitant)	6,0	4,1	6,0	7,8
Subventions annuelles aux associations culturelles en 2018 (euros par habitant)	7,4	0	0	7,12
Nombre d'équipements culturels pour 10 000 habitants (tous confondus) en 2020	3,2	1,7	1,0	3,2
Nombre moyen de festivals dans la commune en 2018	2,3	0	0	1

*Lecture* : Les dépenses des collectivités locales en faveur de la culture s'élèvent en moyenne à 6 % du budget total de fonctionnement, soit 114 euros par habitant en moyenne. Les communes sont pondérées par leur population.

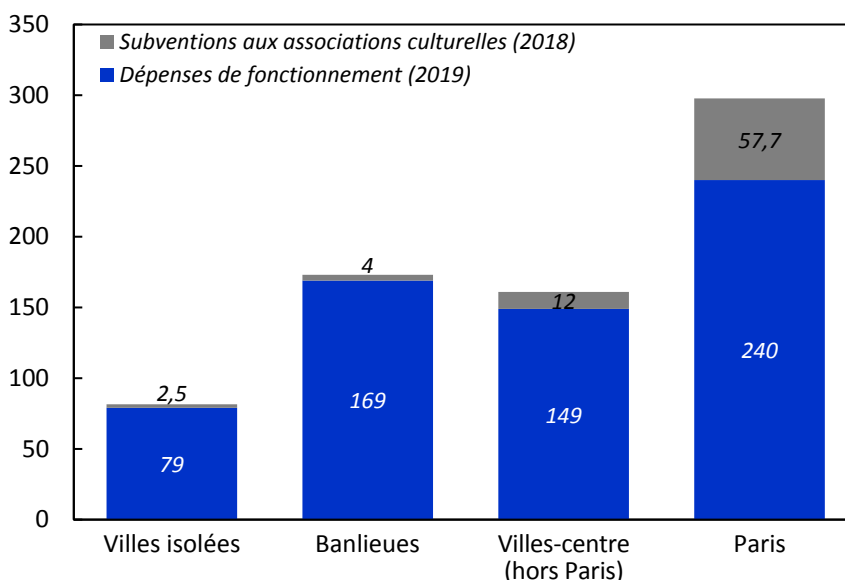
*Sources* : DGFIP, Loi de financement de l'économie 2020, INSEE et DEPS.

Les communes et intercommunalités sont aujourd'hui l'échelon principal pour les dépenses publiques en faveur de la culture. En effet, elles représentent 7,1 milliards d'euros en 2020, contre 3,7 milliards pour le

(2) Nous possédons les données pour l'ensemble de la France hors Nouvelle Calédonie, ce qui représente 3 057 communes.

ministère de la Culture. Les dépenses de fonctionnement (par opposition aux dépenses d'investissement) reflètent le mieux l'engagement des communes sur le long terme, puisqu'elles comprennent les salaires et l'entretien des infrastructures<sup>(3)</sup>. Elles sont également bien moins volatiles que les dépenses d'investissement. En moyenne en France, un habitant voit sa commune dépenser 114 euros par an et par résident pour les dépenses culturelles de fonctionnement. Un quart des Français habite dans des communes qui dépensent moins de 63 euros par habitant et un quart des Français dans des communes dépensant plus de 148 euros par habitant. L'inégalité de la distribution est nettement plus forte pour les subventions de l'État aux associations culturelles puisque ces subventions représentent, en 2018, 7,4 euros par habitant en moyenne alors même que plus de la moitié de la population vit dans des communes qui ne reçoivent pas d'argent sous forme de subventions aux associations culturelles (voir tableau 1 et graphique 1). La France dispose en moyenne de 3,16 équipements culturels pour 10 000 habitants, avec un quart des Français vivant dans une commune avec moins d'un équipement pour 10 000 habitants et un quart dans une commune avec plus de 3,2 équipements par habitant. Enfin, un Français a en moyenne 2,3 festivals ayant lieu dans sa ville mais plus de la moitié des Français vit dans des communes sans festivals. Ces chiffres traduisent des disparités très fortes par territoire et type d'équipement (voir graphique 2).

**Graphique 1. Dépenses culturelles et subventions selon le type de communes (2018 et 2019, en euros par habitant)**

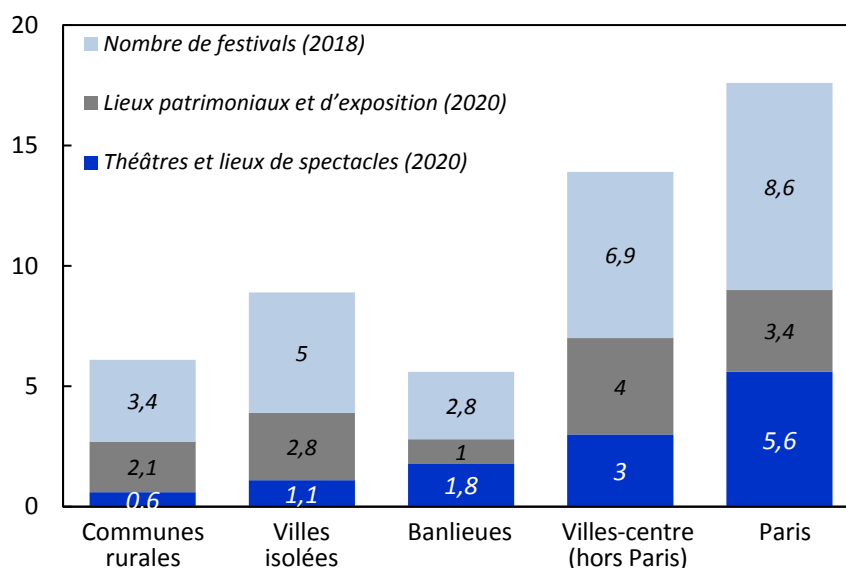


*Lecture* : Les dépenses de fonctionnement culturelles ne sont pas disponibles pour les communes rurales.

*Sources* : DGFIP et Loi de financement de l'économie 2020.

(3) Il s'agit par exemple des salaires des employés d'une bibliothèque municipale, des frais d'entretien d'une salle d'exposition attenante à la mairie, du financement de résidences d'artistes dans le cadre d'un programme régulier, du salaire des guichetiers d'un monument visitable détenu par la mairie, etc.

## Graphique 2. Nombre d'équipements culturels (pour 100 000 habitants) et de festivals (pour 10 000 habitants) selon le type de communes (2018 et 2020)



Sources : INSEE et DEPS.

Les dépenses et équipements culturels varient fortement selon les types de territoire. Paris et dans une moindre mesure les villes centres (communes situées au cœur d'une zone urbaine) concentrent les dépenses culturelles des collectivités. Cela s'explique partiellement par la richesse relative des territoires mais également par des choix de politiques différenciés. Le graphique 1 révèle un écart entre Paris et le reste du territoire français, avec un rapport de 1 à 25 entre la capitale et les villes isolées<sup>(4)</sup> pour les subventions versées à des associations culturelles. Cet écart doit être relativisé car les communes considérées dans la base de données sont celles du siège de l'association. Ainsi, une association dont le siège est situé à Paris mais dont l'action subventionnée se déploie sur différents territoires sera comptabilisée comme parisienne. De plus, les demandes de subventions nécessitent une connaissance institutionnelle et une expertise plus fréquente dans les associations de la capitale que dans celles des milieux ruraux. Les lieux patrimoniaux et d'exposition sont les plus uniformément répartis sur le territoire quand les théâtres et lieux de spectacles sont concentrés dans les grandes villes et plus particulièrement à Paris. Il y a ainsi environ dix fois plus de lieux de spectacle par habitant à Paris que dans les communes rurales. Les festivals sont répartis sur l'ensemble du territoire mais les banlieues et les communes rurales sont les territoires les moins bien dotés relativement à leur population (environ 3 fois moins que Paris, voir graphique 2).

### 1.2. Mesurer le bien-être local

Nous utilisons l'abstention pour mesurer le mal-être subjectif à l'échelle des territoires. Cette variable a été utilisée dans de précédents travaux du CAE sur le bien-être des territoires (Davoine, Fize et Malgouyres, 2020). Elle constitue une porte d'entrée pour comprendre le ressenti subjectif des territoires : l'abstention est en effet liée au sentiment de capacité et d'intégration politique<sup>(5)</sup>. Nous utilisons l'abstention aux élections présidentielles de 2017 pour les mesures statiques, car il s'agit de l'élection avec le taux de participation le plus important et qu'elle se situe au milieu des années disponibles dans notre échantillon. Pour l'analyse dynamique, nous utilisons la variation d'abstention aux élections municipales de 2014 et 2020, respectivement un an avant et après les années disponibles pour les dépenses des communes. Les données proviennent des bases publiques de résultat des Présidentielles et Municipales mises à disposition par le ministère de l'Intérieur.

(4) Selon la nomenclature de l'INSEE, il s'agit d'une unité urbaine composée d'une unique commune. En d'autres termes, l'unité urbaine ne possède pas de banlieue ou de territoire périurbain. Il s'agit donc en général des villes petites et moyennes.

(5) Des analyses ont également été conduites en nous intéressant aux manifestations du mouvement des Gilets jaunes comme révélatrices du mécontentement local mais les résultats se sont montrés peu concluants.

Afin de capturer l'effet des variables de dépenses et d'équipements culturel « nettoyé » des autres déterminants du mal-être local, nous utilisons un certain nombre de variables de contrôle qui peuvent influencer sur le bien-être au niveau local (Davoine, Fize et Malgouyres, 2020 ; Perona et Senik, 2020), qui sont listées dans le tableau 2.

**Tableau 2. Variables de contrôle à l'échelle communale**

Variable	Source	Moyenne	Écart-type	Médiane
Abstention aux présidentielles 2017 (en %)	Ministère de l'Intérieur	23,4	8,1	22,2
Population communale (en %)	Base dossier complet de l'INSEE	15 008	49 972	6 875
Part d'ouvriers (en %)	Base dossier complet de l'INSEE	11,0	4,3	10,7
Part de la population ayant réalisé des études supérieures (licence et au-dessus) (en %)	Base dossier complet de l'INSEE	33,8	13,4	31,2
Part des logements vacants (en %)	Base dossier complet de l'INSEE	7,9	3,3	3,1
Taux de chômage (en %)	Base dossier complet de l'INSEE	10,9	4,3	10,6
Part de travailleurs se rendant au travail en voiture (en %)	Base dossier complet de l'INSEE	30,4	10,6	30,5
Tranche d'unité urbaine	Base découpage communal de l'INSEE	—	—	—
Dette communale par habitant (en euros)	Données fiscales des communes (impot.gouv)	1 129	770	933
Indicatrice de commune touristique	Stations et communes classées (entreprises.gouv)	0,27	0,44	0
Liste majoritaire aux municipales de 2014	Ministère de l'Intérieur	—	—	—

*Champ* : Restreint aux communes de plus de 3 500 habitants. Les communes sont pondérées par la taille de leur population.

*Sources* : INSEE et ministère de l'Intérieur.

### 1.3. Les données d'enquête individuelles

L'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) est une enquête suivant plus de 10 000 ménages et 20 000 individus par an. Les ménages sont suivis neuf ans et chaque année une partie de l'échantillon est renouvelée : les ménages suivis depuis 9 ans quittent le panel et sont remplacés par de nouveaux répondants. Une grande partie de l'enquête est réalisée par questionnaire auprès des individus puis les réponses sont croisées avec les données fiscales afin d'assurer une qualité maximale de l'information. Elle comprend un grand nombre de questions sur les conditions de vie objectives et subjectives des personnes interrogées. Dans le cadre de ce *Focus*, nous nous intéressons tout particulièrement à deux mesures standards du bien-être subjectif : la satisfaction dans la vie auto-déclarée et le niveau de confiance interpersonnelle<sup>(6)</sup>. Elles nous permettent de lier les politiques culturelles avec le bien-être individuel au-delà de ses déterminants objectifs.

Afin d'isoler au mieux l'effet des pratiques et dépenses culturelles sur la satisfaction déclarée, nous utilisons un certain nombre de variables de contrôle identifiées par la littérature sur l'économie du bien-être (Flèche *et al*, 2012 ; Clark *et al*, 2018). Il s'agit de variables sur les ressources financières et la vie professionnelle comme le revenu (en logarithme) et la situation professionnelle (en emploi, chômeur, retraité ou autres formes d'inactivité) ou de variables socio-démographiques ou décrivant certains aspects du parcours de vie : l'âge et l'âge au carré<sup>(7)</sup>, le sexe, la situation matrimoniale, la naissance d'enfants l'année du questionnaire,

(6) Les enquêtés sont invités à donner une valeur entre 0 et 10 à chaque fois pour répondre aux questions sur la « satisfaction vis-à-vis de la vie [qu'ils] mènent actuellement » (0 = « Pas du tout satisfait » ; 10 = « Complètement satisfaits ») et sur leur « attitude de confiance et de défiance à l'égard des autres (0 = « On n'est jamais assez prudent » (0) ; 10 = « On peut faire toute confiance aux gens »).

(7) Le terme au carré permet de capturer l'effet non linéaire (« en U ») de l'âge sur le bien-être déclaré : les personnes se déclarant plus heureuse lorsqu'elles sont plus jeunes ou inversement plus âgées (Blanchflower et Oswald, 2008).

l'état de santé subjectif, le niveau d'étude initiale atteint et le sentiment de solitude ressenti dans les deux dernières semaines.

Chaque année, l'enquête SRCV comporte un certain nombre de questions sur des sujets supplémentaires (dit « module complémentaire »). En 2015, les individus ont été interrogés sur leurs pratiques culturelles. Les questions portaient sur la fréquentation de certains lieux culturels (sorties aux musées, expositions, monuments historiques, spectacle vivant ou cinéma), ainsi que sur les raisons de leur absence de sorties culturelles le cas échéant. À partir de ces questions, nous avons établi des indicateurs synthétiques des pratiques culturelles. En premier lieu, une variable indicatrice des sorties culturelles qui prend la valeur 1 si l'enquêté a effectué au moins une sortie dans un lieu patrimonial, un musée, une exposition ou un spectacle vivant pendant l'année. Ensuite, un profil des consommateurs, avec les consommateurs dit « occasionnels » qui n'ont aucune activité répétée plus de 6 fois parmi les sorties aux musées et lieux patrimoniaux, les cinémas ou les lieux de spectacle vivant, les consommateurs dits « réguliers » qui se rendent 7 fois ou plus dans un de ces lieux, et les consommateurs dits « passionnés » qui s'y rendent plus de 12 fois durant l'année.

Les tableaux statistiques présentés ci-dessous sont réalisés avec l'échantillon de 9 064 personnes ayant répondu à l'ensemble des questions nécessaires et pour lesquelles les contrôles sont disponibles pour les analyses économétriques ci-après. Nous nous concentrons donc exclusivement ici sur la vague d'enquêtes de 2015, afin d'exploiter la dimension « pratiques culturelles ».

**Tableau 3. Les variables de contrôles catégoriques**

	Nombre	Pourcentage échantillon retenu
<b>Situation professionnelle</b>		
– Au travail	4 312	47,6
– Chômeur	630	7,0
– Retraité	3 115	34,4
– Autre forme d'inactif	1 007	11,1
<b>Sexe</b>		
– Hommes	3 769	41,6
– Femmes	5 295	58,4
<b>Situation matrimoniale</b>		
– Célibataire	2 848	31,4
– Marié(e)	4 374	48,3
– Veuf(ve)	773	8,5
– Divorcé(e)	1 069	11,8
<b>État de santé</b>		
– Très bon	1 788	19,7
– Bon	4 042	44,6
– Assez bon	2 435	26,9
– Mauvais	686	7,6
– Très mauvais	87	1,0
<b>Diplôme max</b>		
– Avant Bac	2 563	28,6
– Bac et cycles courts	4 667	52,0
– Diplôme universitaire	1 834	19,4
<b>Fréquence à laquelle l'enquêté s'est senti seul au cours des 2 dernières semaines</b>		
– Tout le temps	242	2,7
– La plupart du temps	472	5,2
– Parfois	1 732	19,1
– Rarement	2 028	22,4
– Jamais	4 451	49,1

Source : INSEE, Enquête SRCV de 2015.

**Tableau 4. Variables individuelles numériques**

	Moyenne		Médiane	
	Échantillon retenu	Total enquête SRCV	Échantillon retenu	Total enquête SRCV
Satisfaction	7,14	7,201	7	7
Confiance <sup>(*)</sup>	3,7	3,7	4	4
Âge	52,9	41,58	53	43
Revenu disponible <sup>(**)</sup>	52 068	45 571	35 243	39 743

Notes : (\*) Seulement 802 observations ; (\*\*) Il s'agit du revenu disponible du ménage auquel appartient l'individu.

Source : INSEE, Enquête SRCV de 2015.

Dans notre échantillon, on observe une légère surreprésentation de femmes et un âge moyen et médian d'environ 10 ans supérieur à la moyenne de l'enquête totale. Cela explique les valeurs sensiblement différentes pour la situation matrimoniale, la situation professionnelle et le revenu. Une majorité de l'échantillon exerce une activité professionnelle ou est retraitée, une moitié environ est mariée et un tiers célibataire (les autres étant divorcées ou veuves). Environ deux tiers déclarent un état de santé bon ou très bon. 70 % ont poursuivi ses études jusqu'au baccalauréat et après, avec un individu sur cinq ayant obtenu un diplôme universitaire (licence, master ou doctorat). Une moitié de l'échantillon déclare s'être sentie seule dans les deux semaines précédant l'enquête, mais seulement 8 % tout le temps ou la plupart du temps. En ce qui concerne les variables numériques, les individus déclarent en moyenne un niveau de satisfaction à 7,14, avec plus de la moitié déclarant un niveau entre 6 et 8. Pour la confiance, le niveau moyen sur l'échantillon est de 3,7 et la moitié de l'échantillon se situe entre 2 et 4. L'âge moyen des enquêtés est de 52,9 ans, avec la moitié des individus enquêtés entre 39 et 67 ans. Enfin le revenu disponible moyen annuel du ménage des individus enquêtés est de 52 068, avec la moitié des individus vivant dans des ménages gagnant 35 243 euros ou plus par an.

Concernant les pratiques culturelles, environ la moitié de l'échantillon est constituée de consommateurs culturels occasionnels, tandis qu'un tiers déclare ne pratiquer aucun type de sortie et un cinquième correspond à des consommateurs culturels réguliers. Environ un enquêté sur dix est défini comme « passionné », c'est-à-dire qu'il s'est rendu plus de 12 fois dans l'année à au moins l'une des catégories suivantes : théâtre, musées et patrimoines ou cinéma (voir tableau 5). Les disparités territoriales de dépenses et de présence des équipements culturels se retrouvent également dans les pratiques. Si la proportion d'individus n'effectuant aucune sortie culturelle est relativement stable selon les territoires, la part d'individus effectuant des sorties culturelles régulières ou très régulières augmente sensiblement avec la taille de l'aire urbaine d'appartenance. Les « passionnés » sont très rares dans les communes rurales mais représentent une personne sur dix dans les grandes aires urbaines et une sur six à dans l'aire urbaine de Paris (voir graphique 3). Il semble ainsi que la substitution se fait plus massivement entre pratiques rares ou fréquentes (marge intensive) qu'entre pratiques ou absence de pratiques (marge extensive).

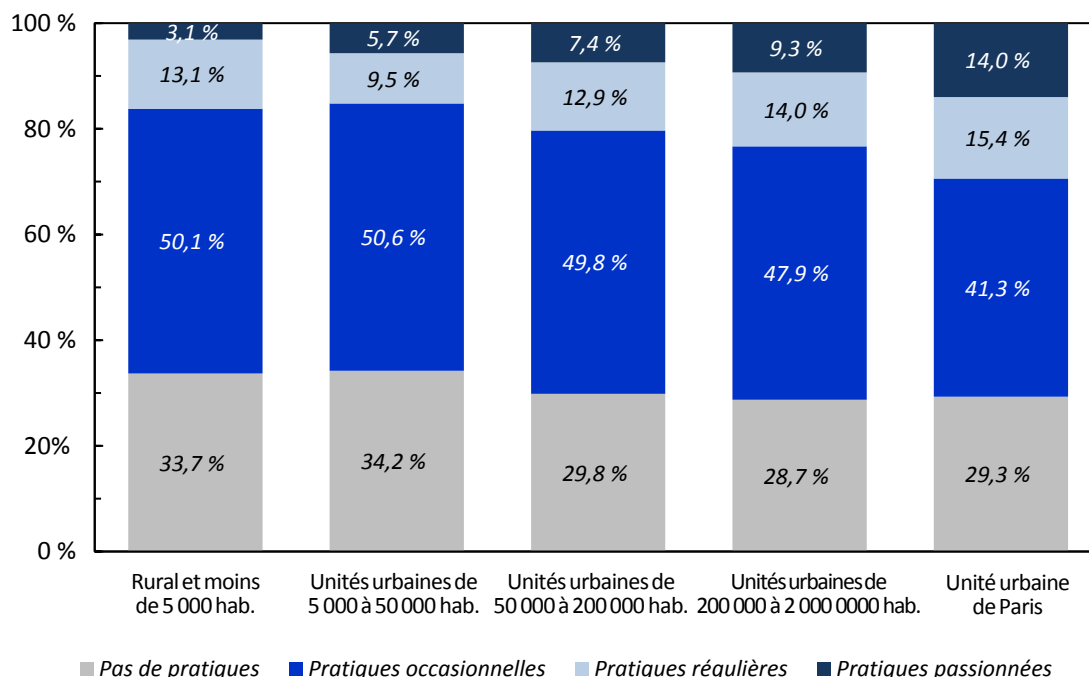
**Tableau 5. Indicateur synthétique des pratiques culturelles**

	Nombre	Pourcentage
Non consommateurs	2 757	30,4
Consommateurs « occasionnels »	4 331	47,8
Consommateurs « réguliers »	1 976	21,8
– dont consommateurs « passionnés »	812	9,0

Sources : INSEE, Enquête SRCV de 2015 et calculs auteurs.



### Graphique 3. Répartition des profils de pratiques culturelles par type de territoires (2015)



Sources : INSEE, Enquête SRCV de 2015 et calculs auteurs.

### Tableau 6. Sorties culturelles, raisons déclarées

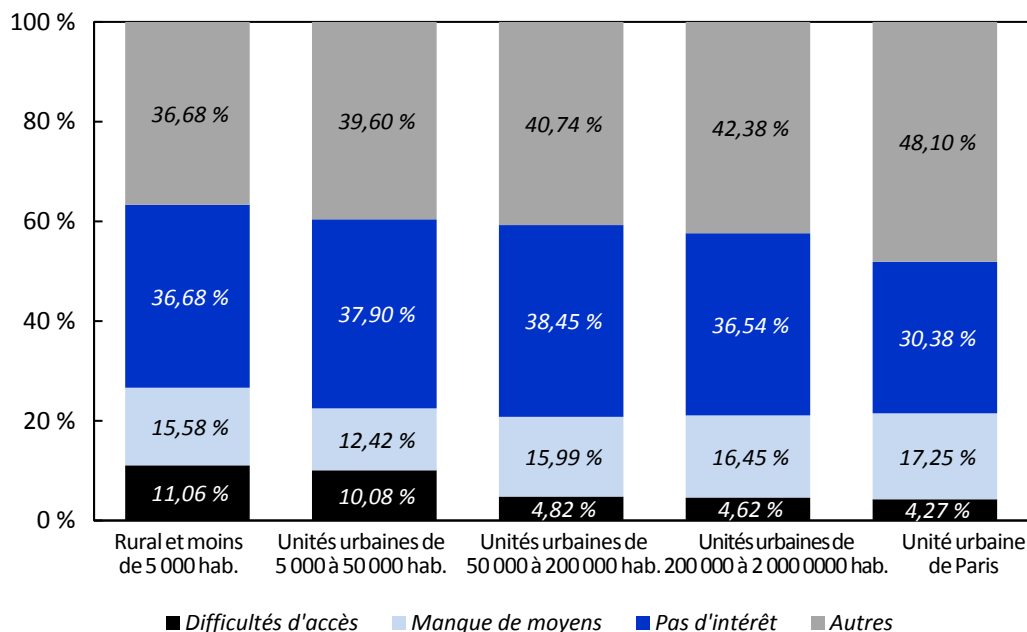
	Nombre	Pourcentage
<b>Patrimoine et musées</b>		
– Au moins une sortie	5 184	57,2
– Aucune sortie		
• Par manque de moyens financiers	600	6,6
• Par manque d'intérêts	1 407	15,5
• Par absence de lieu à proximité	243	2,7
• Autre raison	1 630	18,0
<b>Spectacle vivant</b>		
– Au moins une sortie	5 001	55,2
– Aucune sortie		
• Par manque de moyens financiers	763	8,4
• Par manque d'intérêts	1 568	17,3
• Par absence de lieu à proximité	225	2,5
• Autre raison	1 507	16,6

Source : INSEE, Enquête SRCV de 2015.

Une majorité de la population enquêtée a effectué au moins une sortie dans un lieu de musée ou patrimonial et/ou dans un théâtre ou autre lieu de spectacle vivant au cours de l'année précédant l'enquête. Parmi ceux qui n'en effectuent pas, environ un quart déclare que cette raison est liée à l'absence d'équipement suffisamment proche ou à des ressources financières insuffisantes. Ces deux raisons sont toutefois liées dans la mesure où l'éloignement à un équipement renforce les coûts liés à l'activité. Cette part est la plus importante parmi les populations vivant dans des zones rurales, dans lesquelles 15 % des personnes n'ayant pas effectué de sorties dans des lieux de spectacles déclarent l'avoir fait par absence de lieux à proximité, et 20 % par manque de moyen. Entre un quart et un tiers déclarent ne pas être intéressés par ce type de sortie et le reste ne fournit pas de réponse analysable – la modalité « autre » n'est pas précisée dans l'enquête mais nous supposons que le manque de temps y joue un rôle prépondérant. Dans les grandes unités urbaines et

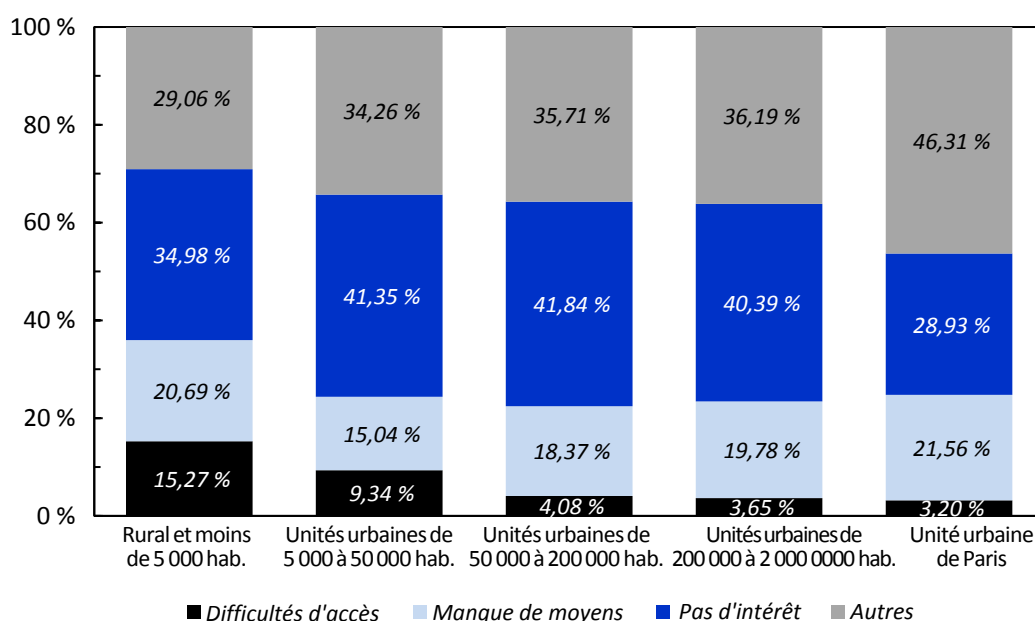
à Paris, presque aucun individu ne déclare une absence d'activité du fait de l'absence d'équipements culturels mais plus d'un sur cinq déplore le manque de moyen pour y accéder. Cela confirme le diagnostic de l'absence de désert culturel en France, tout en confirmant que les disparités géographiques expliquent en partie les différences de pratiques culturelles. Cette observation suggère que les politiques culturelles doivent être orientées à la fois pour favoriser l'accès aux pratiques culturelles aux populations les plus éloignées et les plus démunies mais qu'elles doivent également œuvrer pour que l'offre culturelle touche un public plus large au sein même des territoires.

**Graphique 4. Raisons de l'absence de sorties culturelles (musées et lieux patrimoniaux) par type de territoires (2015)**



Sources : INSEE, Enquête SRCV de 2015 et calculs auteurs.

**Graphique 5. Raisons de l'absence de sorties culturelles (concerts et spectacles vivants) par type de territoires (2015)**



Sources : INSEE, Enquête SRCV de 2015 et calculs auteurs.

## 2. Culture et bien-être des territoires

Dans cette partie nous explorons la relation entre dépenses culturelles de fonctionnement par habitant et abstention à l'échelle des communes. Nous réalisons dans un premier temps des analyses statiques puis nous utilisons les résultats des élections municipales en 2014 et 2020 pour étudier l'effet de la variation des dépenses de culture sur la variation de l'abstention.

### 2.1. Analyse statique

Nous régressons la variable d'abstention au second tour des élections présidentielles de 2017 sur les différents indicateurs de la vie culturelle locale : les dépenses communales, les subventions aux associations, la présence d'équipements ainsi que celles de festivals. Les variables de contrôle à l'échelle territoriale permettent d'isoler la relation d'intérêt des effets des autres variables qui influencent à la fois les dépenses de culture et le taux d'abstention au niveau communal. Nous explorons également le lien entre dépenses culturelles et rôle des associations culturelles sur le territoire, mesuré à la fois en nombre et en quantité de subventions reçues. Nous disposons des années 2016 à 2019 pour les subventions donc le modèle estimé prend en compte l'ensemble des années disponibles. Pour ne pas donner une place relativement trop importante aux communes peu peuplées, les communes sont pondérées par le poids de leur population<sup>(8)</sup>. Les modèles estimés sont les suivants :

$$Abs_c = \alpha + \beta D_c + \gamma X_c + \eta_c$$

$$Abs_c = \alpha + \beta F_c + \gamma X_c + \eta_c$$

$$Abs_c = \alpha + \beta S_c + \gamma X_c + \eta_c$$

$$Abs_c = \alpha + \beta E_c + \gamma X_c + \eta_c$$

$$S_{c,t} = \alpha + \beta D_{c,t} + \gamma X_c + T + \eta_c$$

$$A_c = \alpha + \beta D_c + \gamma X_c + \eta_c$$

Où  $Abs_c$  représente les l'abstention au second tour dans la commune  $c$ ,  $\alpha$  est la constante,  $\beta$  le coefficient d'intérêt dans chaque équation,  $D_c$  les dépenses culturelles de fonctionnement par habitant de la commune  $c$ ,  $F_c$  est l'indicatrice qui prend la valeur 1 si un festival a lieu dans la commune et 0 sinon,  $S_c$  la valeur des subventions dans la commune en 2017 et  $E_c$  la présence ou l'absence d'un équipement.  $X_c$  représente les contrôles au niveau communal,  $T$  représente l'effet fixe temporel et  $\eta_c$  est le terme d'erreur.

**Tableau 7. Indicateurs culturels et abstention aux Présidentielles de 2017**

	Abstention			
Dépenses culturelles de fonctionnement par habitant	- 0,9 <sup>(***)</sup>			
Présence d'un festival	Non significatif			
Subventions par habitant	Non significatif			
Présence d'un équipement dans la commune				
– Cinéma				0,41 <sup>(***)</sup>
– Théâtre-art de rue				- 0,22 <sup>(*)</sup>
– Musique et danse				- 0,28 <sup>(*)</sup>
– Lieu d'exposition et patrimoine				- 0,25 <sup>(**)</sup>
Variables de contrôle	Oui	Oui	Oui	Oui
N	2 900	34 933	35 728	35 537
R <sup>2</sup>	0,63	0,58	0,57	0,58

Niveaux de significativité : (\*\*\*) 0,001 ; (\*\*) 0,01 ; (\*) 0,05.

Source : Exploitation des données INSEE, DEPS, DGFIP et Loi de financement de l'économie 2020.

(8) Par exemple, Lyon et ses 500 000 habitants compte ainsi 10 fois plus qu'Arles et ses 50 000 habitants.

Les dépenses culturelles de fonctionnement sont négativement corrélées à l’abstention de façon significative. Cent euros de dépenses en plus par habitant dans une commune sont associés toutes choses égales par ailleurs à une abstention inférieure d’environ un point de pourcentage. La nature précise de la relation entre les deux variables est difficile à déterminer. La relation de causalité peut en effet aller dans les deux sens : des communes avec un faible taux de participation peuvent être associées à une préférence plus faible pour les dépenses culturelles, ou à l’inverse ce sont de plus faibles dépenses culturelles, associées à des préférences pour les pratiques culturelles inférieures à la moyenne, qui tirent l’abstention vers le bas. La magnitude de la relation est assez importante et pousse toutefois à considérer les dépenses culturelles comme un levier potentiel pour le sentiment de capacité et d’intégration politique. Les effets des festivals et des subventions ne sont pas significatifs tandis que la présence d’équipement semble avoir un impact sur l’abstention. Ces coefficients sont toutefois difficiles à interpréter du fait de la corrélation forte entre les différentes indicatrices d’équipement. Le sens de la relation différent selon les équipements peut interroger, mais ici aussi il faut souligner la difficulté pour estimer le sens de la causalité. Il apparaît que les dépenses de culture sont l’indicateur culturel le plus robuste pour expliquer l’abstention aux présidentielles de 2017.

Le tableau 8 suggère quant à lui une complémentarité entre les dépenses culturelles des collectivités, la vie culturelle associative au niveau local mesurée par le nombre d’association, et le soutien direct de l’État à ces associations. En effet, 100 euros supplémentaires de dépenses culturelles sont associés à 2,6 euros en subventions par habitant supplémentaire, ce qui représente un levier non négligeable. Il apparaît également que les dépenses locales et le nombre d’association sont positivement corrélés, toutes choses égales par ailleurs, après contrôles.

**Tableau 8. Dépenses culturelles communales et vie associative**

	Nombre d’associations	Subventions aux associations
Dépenses culturelles de fonctionnement par habitant	0,00024(***)	2,6(***)
Variables de contrôle	Oui	Oui
Effet fixe temps	—	Oui
NxT	2 984	6 137
R <sup>2</sup>	0,28	0,51

Niveaux de significativité : (\*\*\*) 0,001 ; (\*\*) 0,01 ; (\*) 0,05.

Source : Exploitation des données INSEE, DEPS, DGFIP et Loi de financement de l’économie 2020.

## 2.2. Analyse dynamique

Nous examinons ici l’effet de la variation des dépenses de culture à l’échelle des communes et intercommunalités. La variable explicative est la variation des dépenses culturelles par habitant entre 2015 et 2019 ( $\Delta D_c$ ) et la variable dépendante est la variation de l’abstention aux élections municipales entre 2014 et 2020 ( $\Delta Abs_c$ ). Les communes sont toujours pondérées par leur taille. Le modèle s’écrit ainsi :

$$\Delta Abs_c = \alpha + \beta \Delta D_c + \gamma \Delta X'_c + X''_c + \eta_c$$

$X'_c$  représente les contrôles choisis pour l’étude en variation. Nous reprenons les mêmes variables de contrôle que Davoine, Fize, et Malgouyres (2020) dans leur analyse de l’effet de l’évolution d’un grand nombre de variables sur le mécontentement à l’échelle locale.  $X''_c$  représente les variables de contrôle propre aux élections municipales. Il s’agit de deux variables indicatrices pour savoir s’il y avait une liste unique en 2014 et pas en 2020 ou l’inverse (les électeurs se déplacent moins s’il n’y a qu’une seule liste pour laquelle voter, Noury *et al.*, 2021). Il s’agit également d’une variable indiquant la distance au cluster Covid le plus proche avant les élections de 2020. L’année 2020 a en effet été très particulière du point de vue de l’abstention puisque les élections se sont tenues au début de l’épidémie de Covid dans un cadre où les personnes fragiles étaient appelées à rester chez elles. L’abstention y a donc été supérieure de 20 % dans l’ensemble. Cela n’empêche toutefois pas notre analyse si l’on suppose que les communes qui ont augmenté ou diminué leurs dépenses de culture dans les 5 années précédant les élections n’ont pas été touchées différemment par l’épidémie. Afin de contrôler pour un potentiel effet disparate, nous reprenons la variable de distance au cluster le plus proche utilisée par Noury *et al.* (2021) dans leurs travaux sur l’impact du Covid sur l’abstention. Ils l’identifient en effet comme un bon prédicteur de la variation d’abstention.

**Tableau 9. Variation des dépenses et variation de l'abstention**

	Variation abstention
Variation dépenses	- 0,86 <sup>(***)</sup>
Contrôles variation	Oui
Contrôles Municipales	Oui
N	3 048
R <sup>2</sup>	0,48

Niveaux de significativité : (\*\*\*) 0,001 ; (\*\*) 0,01 ; (\*) 0,05.

Source : Exploitation des données INSEE, DEPS et DGFIP.

Sur un échantillon de 3 048 communes pondérées par leur taille, le coefficient obtenu est de 0,86 et significatif à 99,999 %. Il est remarquable que le signe et la magnitude du coefficient soient ici si proches de ceux qui ressortent de l'analyse statique. Cela pousse à confirmer la robustesse du lien entre dépenses culturelles et taux d'abstention. Des analyses de robustesse complémentaires ont également été conduites en changeant la variable explicative (passant des dépenses par habitant à la part des dépenses dans le budget) ou en changeant l'échelle d'analyse en prenant le bassin de vie comme échelon. Il ressort de ces analyses supplémentaires que les valeurs et intervalles de confiance ne changent que marginalement, qu'il s'agisse de l'approche statique ou dynamique.

### 3. Culture et bien-être individuel

L'analyse à partir des données individuelles est déclinée en trois parties. Le lien entre pratiques culturelles et bien-être subjectif est d'abord exploré. Ensuite, l'effet des dépenses culturelles est analysé de manière statique avant d'utiliser une analyse dynamique pour tenter de dégager une causalité entre dépenses culturelles et satisfaction déclarée.

#### 3.1. Pratiques culturelles et bien-être subjectif

Dans cette partie nous analysons la relation entre les pratiques culturelles et deux variables subjectives : le bien-être déclaré et la confiance déclarée. Les enquêtés donnent une valeur de 0 à 10 selon leur niveau de satisfaction concernant la vie qu'ils mènent actuellement et sur l'attitude de confiance à l'égard des autres. Les variables explicatives d'intérêt sont les indicateurs synthétiques de pratiques culturelles présentés dans la partie précédente.

Les spécifications économétriques sont les suivantes :

$$Satisfaction_{i,c} = \alpha + \beta I_{i,c} + \gamma X_{i,c} + \delta X_c + \epsilon_i + \eta_c$$

et

$$Confiance_{i,c} = \alpha + \beta I_i + \gamma X_{i,c} + \delta_c + \epsilon_i + \eta_c$$

où  $I_{i,c}$  représente l'indicateur de sorties culturelles pour l'individu  $i$  dans la commune  $c$  ;  $X_{i,c}$  les variables de contrôles individuels pour l'individu  $i$  dans la commune  $c$  ;  $X_c$  les variables de contrôle à l'échelle de la commune  $c$  ;  $\epsilon_i$  le terme d'erreur individuel  $\eta_c$  le terme d'erreur clusterisé au niveau communal.

La présence de variables de contrôle permet de s'assurer de capturer la relation entre l'indicateur de sorties culturelles et les variables d'intérêt « net » de l'effet de ces variables. Il faut ainsi interpréter le coefficient d'intérêt  $\beta$  « toutes choses égales par ailleurs ».

**Tableau 10. Pratiques culturelles, bien-être et confiance**

	Satisfaction			Confiance		
« Occasionnel » <sup>(a)</sup>	0,32 <sup>(***)</sup>			0,42 <sup>(**)</sup>		
« Réguliers » <sup>(a)</sup>	0,50 <sup>(***)</sup>			1,4 <sup>(***)</sup>		
« Passionnés » <sup>(a)</sup>	0,65 <sup>(***)</sup>			1,4 <sup>(***)</sup>		
Contrôles individuels	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Contrôles communes	Oui	Oui	Oui	Non <sup>(b)</sup>	Non	Non
Cluster commune	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
N	7 057	3 931	3 540	1 468	732	660
R <sup>2</sup>	0,32	0,33	0,33	0,09	0,13	0,13

Notes : (a) Le groupe de référence est l'ensemble des individus n'effectuant aucune sortie culturelle. (b) Compte tenu de la faible taille de l'échantillon de répondants à la question sur la confiance interpersonnelle, la régression a été effectuée en excluant les contrôles communaux. Cela permet d'une part d'augmenter la taille de l'échantillon en n'ayant pas à croiser les bases de données et d'autre part de limiter le nombre de variables dans la régression, en gagnant ainsi des degrés de liberté.

Niveaux de significativité : (\*\*\*) 0,001 ; (\*\*) 0,01 ; (\*) 0,05.

Source : Exploitation des données INSEE, Enquête SRCV de 2015.

Deux individus partageant les mêmes caractéristiques individuelles et vivantes dans des communes similaires mais qui diffèrent par leurs usages culturels auront ainsi en moyenne des niveaux de satisfaction et de confiance déclarés très significativement différents. En effet, les individus ayant au moins une pratique culturelle déclarent en moyenne 0,39 point de satisfaction supplémentaires (chiffre obtenu en groupant tous les types de consommateurs de sorties culturelles), qui monte jusqu'à 0,64 pour les consommateurs culturels « passionnés ». Afin de rendre ces relations plus faciles à interpréter, nous proposons un équivalent monétaire à ces valeurs. Cet équivalent est obtenu en comparant le coefficient associé aux pratiques culturelles avec celui du revenu à l'échelle logarithmique. Ainsi, effectuer au moins une sortie culturelle (occasionnels, réguliers et passionnés pris ensemble) correspond à une augmentation d'environ 1 % du revenu disponible du ménage, soit en moyenne sur l'échantillon 420 euros par an ou 35 euros par mois. Il est intéressant de constater que cela correspond aux ordres de grandeur de ce que dépensent les foyers en sortie culturelle alors que ce chiffre est obtenu d'une tout autre manière (voir Fize *et al.*, 2022). Pour les consommateurs « passionnés » par rapport aux non consommateurs, l'équivalent monétaire est d'environ 1,65 % de revenu en plus, donc en moyenne 693 euros par an, soit une soixantaine d'euros par mois. L'effet sur la confiance est plus marqué encore, avec les consommateurs culturels déclarant environ 0,56 point de confiance supplémentaire, et les consommateurs réguliers 1,4. La magnitude de ces relations est importante compte tenu de la distribution relativement peu dispersée de ces deux variables. À ce stade, la robustesse de la relation même en présence de nombreux contrôles semble indiquer un impact des pratiques culturelles sur la satisfaction déclarée et la confiance. Il est toutefois impossible de conclure de manière définitive quant à la relation causale. En effet, il est envisageable que certaines variables cachées expliquent à la fois les pratiques culturelles et les niveaux de satisfaction et de confiance. De plus il est possible que la relation causale aille dans l'autre sens : des personnes plus heureuses et plus en confiance auront tendance à plus s'orienter vers des pratiques culturelles.

S'il existe bien un lien positif entre pratiques culturelles et bien-être individuel, les politiques en faveur de la culture sont-elles susceptibles d'avoir un effet sur cette relation ?

### 3.2. Dépenses locales en faveur de la culture, pratiques culturelles et bien-être

Cette section analyse l'effet des dépenses culturelles des communes sur les pratiques culturelles des habitants ainsi que sur leur satisfaction déclarée. L'analyse de l'impact des dépenses sur les pratiques est réalisée de manière transversale pour l'année 2015 en l'absence de données pour d'autres années. Nous bénéficions des données de dépenses et de l'enquête SRCV sur 5 années différentes, ce qui permet une analyse économétrique de panel. Les données ne nous permettent pas de mettre en œuvre les méthodes en premières différences (ou estimateurs « *within* » et « *between* »), du fait des limites de l'échantillon en termes de nombre d'observations et de variabilité. La méthode utilisée est donc celle des données « *poolées* », ou mises ensemble. Chaque observation est comptabilisée de la même manière et la dimension de panel n'a pas pu être pleinement exploitée au-delà de l'expansion de l'échantillon.

Les deux modèles estimés dans cette section sont ainsi :

$$I_i = \alpha + \beta D_{i,c} + \gamma X_{i,c} + \delta X_c + \epsilon_i + \eta_c$$

$$Satisfaction_{i,c,t} = \alpha + \beta I_{i,c} \times D_{c,t} + \gamma X_{i,c,t} + \delta X_{c,t} + T + \epsilon_{i,t} + \eta_{c,t}$$

Où l'indice  $t$  représente l'année (donc varie entre 2015 et 2019).  $T$  représente l'effet fixe temporel et les autres variables sont définies de la même manière que précédemment. Le terme d'interaction  $I_{i,c} \times D_{c,t}$  signifie que l'impact des dépenses culturelles sur la satisfaction déclaré est estimée de manière séparée par groupe de consommation culturelle. Cela nous permet de voir si les dépenses culturelles touchent différents publics de manière distincte.

**Tableau 11. Effet des dépenses de fonctionnement sur les pratiques**

	Au moins une sortie culturelle
Dépenses culturelles de fonctionnement	0,03 <sup>(***)</sup>
Contrôles individuels	Oui
Contrôles communes	Oui
Cluster commune	Oui
N x T	9 064
R <sup>2</sup>	0,19

Niveaux de significativité : (\*\*\*) 0,001 ; (\*\*) 0,01 ; (\*) 0,05.

Sources : Exploitation des données INSEE, DEPS, DGFIP et Enquête SRCV de 2015.

Le tableau 11 témoigne d'une relation significative entre les dépenses culturelles, d'une part, et les pratiques culturelles et la satisfaction déclarée, d'autre part. Pour des individus similaires vivant dans des communes similaires, 100 euros de dépenses par habitant alloués au fonctionnement du secteur culturel sont associés à une probabilité d'avoir effectué au moins une sortie culturelle environ 3 % plus haute. Si la magnitude de cet effet semble limitée, ces résultats témoignent toutefois d'un effet robuste et significatif des dépenses culturelles de fonctionnement. Cette relation peut signifier deux choses : soit que les dépenses culturelles de fonctionnement ont un effet sur les habitants et les incitent à avoir des pratiques culturelles, soit que les individus ayant un goût marqué pour les pratiques culturelles s'installent dans des communes qui ont des dépenses culturelles plus marquées. Dans les deux cas, cela indique que les dépenses publiques dans le domaine culturel sont un élément important de la politique et de la vie locales. À titre comparatif, l'effet des dépenses totales de la commune et de l'intercommunalité par habitant a un effet moins significatif et une magnitude inférieure quand on applique les mêmes spécifications économétriques.

**Tableau 12. Effet des dépenses de fonctionnement sur le bien-être**

	Satisfaction déclarée
Dépenses culturelles de fonctionnement X non-consommateur culturel	- 0,26 <sup>(***)</sup>
Dépenses culturelles de fonctionnement X consommateur occasionnel	Non significatif
Dépenses culturelles de fonctionnement X consommateurs réguliers et passionnés	0,117 <sup>(***)</sup>
Contrôles individuels	Oui
Contrôles communes	Oui
Effet fixe temporel	Oui
Cluster commune	Oui
N x T	26 402
R <sup>2</sup>	0,25

Niveaux de significativité : (\*\*\*) 0,001 ; (\*\*) 0,01 ; (\*) 0,05.

Sources : Exploitation des données INSEE, DEPS, DGFIP et Enquête SRCV de 2015.

Les résultats du tableau 12 indiquent que la relation entre dépenses culturelles et bien-être est très différente selon que les individus considérés n'ont aucune pratique culturelle, des pratiques occasionnelles ou des pratiques régulières. Pour les non-consommateurs, plus de dépenses culturelles est associé à de plus faibles niveaux de satisfaction, avec 100 euros de dépenses supplémentaires par habitant lié 0,26 de satisfaction déclarée en moins, soit 0,7 % de revenu en moins, ou en moyenne 300 euros par an et par ménage. On ne constate aucune relation significative avec les consommateurs occasionnels et une relation significative positive pour les consommateurs réguliers. Pour ceux-ci, vivre dans une commune avec 100 euros de dépenses culturelles par habitant supplémentaire est associé à 0,12 de satisfaction déclarée supplémentaire, soit 0,3 % de revenu en plus, donc 130 euros par an en moyenne sur l'échantillon. La magnitude de ces effets est limitée mais le sens différencié des relations interroge. Ici encore, on ne peut pas être certain des relations causales. Il semble toutefois que les dépenses culturelles aient un impact négatif sur le bien-être des non-consommateurs culturels. Plusieurs hypothèses sont ici envisageables. Premièrement, il est possible que le canal entre dépenses culturelles et mal-être des résidents de la commune passe par la fiscalité. Les gens qui ne consomment pas de culture ne souhaitent pas que l'argent public soit utilisé dans le domaine culturel car ils n'y voient pas d'intérêt pour eux. Il est également possible qu'il y ait un canal de désaccord avec les politiques culturelles dans leur contenu plutôt que dans leur principe : les dépenses culturelles de la mairie sont mal jugées par rapport aux goûts et opinions des non consommateurs culturels. Enfin il est envisageable que des dépenses fortes dans le domaine culturel exacerbent des sentiments de frustration relative ou de déclassement pour des gens qui se sentent exclus ou peu concernés par ces équipements vis-à-vis des publics ayant des pratiques culturelles. La relation positive entre dépenses culturelles de fonctionnement et bien-être pour les consommateurs de culture réguliers est plus aisément interprétable. Les dépenses culturelles auraient un impact sur les pratiques, qui ont elles-mêmes un impact sur le bien-être.

### 3.3. Les chocs d'investissement et le bien-être

Afin d'explorer la relation entre dépenses culturelles et bien-être et tenter de dégager des relations causales, nous avons étudié l'impact d'investissements relativement substantiels et concentrés dans le temps dans le domaine culturel

Les communes et EPCI investissent en moyenne une trentaine d'euros par habitant et par an pour des motifs culturels avec une importante dispersion. Sur les 5 années étudiées, nous avons isolé les communes qui ont effectué des investissements de l'ordre de plus de 100 euros par habitant sur une année alors que la valeur se situait en dessous l'année précédente. L'échantillon est réduit aux investissements liés aux pratiques artistiques et de spectacle vivant. Les investissements pouvant avoir lieu à différents moments pour les différentes communes, nous notons année « 0 » l'année où l'investissement était réalisé. Ainsi, si l'investissement a eu lieu en 2018, les individus vivant dans la commune auront le « temps de l'événement » suivant : -2 en 2016, -1 en 2017, 0 en 2018 et 1 en 2019. La première année de l'investissement, les communes répertoriées investissent en moyenne 150 euros, soit près de quatre fois leur valeur l'année précédant l'investissement.

Parce que ces événements sont de courte durée, leur analyse permet d'isoler les impacts de l'investissement sur les individus des mécanismes d'auto-sélection qui compliquent l'analyse causale dans la partie précédente. L'analyse économétrique en doubles différences permet également d'annuler les biais individuels inhérents à l'analyse de panel « *poolé* ». Afin d'évaluer l'effet du choc d'investissement, nous regardons l'évolution de la satisfaction reportée pour les habitants des communes qui ont connu un investissement massif. Toutefois, il est possible que ces communes et que ces habitants aient des caractéristiques particulières qui contribuent à cette variation, qu'il y ait une tendance à la hausse ou à la baisse qui explique ces variations ou que l'année de l'investissement joue un rôle prépondérant et qu'elle puisse influencer la valeur du résultat. Afin de s'assurer que l'effet mesuré soit celui de l'investissement, la variation du bien-être pour les habitants des communes ayant connu un investissement culturel important est comparée à la variation du bien-être des habitants des autres communes pour les mêmes années. Comme la comparaison s'effectue entre deux variations, on parle de « différence de différences ». Enfin, nous avons



voulu isoler le résultat pour les différents profils de pratiques culturelles établis précédemment. L'équation du modèle régressé est la suivante :

$$\Delta Satisfaction = \alpha + \beta B_c \times I_{i,c} + \epsilon_{i,t} + \eta_{c,t}$$

où  $B_c$  prend la valeur 1 si la commune a reçu un investissement au temps de l'événement 0 et 0 sinon. Les autres variables demeurent inchangées.

**Tableau 13. Impact des chocs d'investissement par niveau de consommation culturelle**

	$\Delta Satisfaction$
Choc d'investissement – non-consommateur culturel	0,45(**)
Choc d'investissement – consommateur occasionnel	Non significatif
Choc d'investissement – consommateur régulier ou passionné	Non significatif
N groupe de traitement non-consommateur	287
N groupe de contrôle	13 122
R <sup>2</sup>	0

Niveaux de significativité : (\*\*\*) 0,001 ; (\*\*) 0,01 ; (\*) 0,05.

Source : Exploitation des données INSEE, DEPS, DGFIP, Loi de financement de l'économie 2020 et Enquête SRCV de 2015.

Le tableau 13 révèle un effet de l'investissement significatif exclusivement pour les individus n'ayant pas effectué de sorties culturelles en 2015. Pour ce groupe, la magnitude de l'effet est très importante : ils voient leur satisfaction reportée augmenter de près d'un demi-point l'année suivant l'investissement, soit une valeur équivalente à une augmentation de 1,1 % de leur revenu. Cela correspond à 460 euros par ménage et par an<sup>(9)</sup>. Ce résultat semble en première analyse contredire les résultats de la partie précédente, qui montraient que les dépenses culturelles de fonctionnement avaient un impact négatif sur la satisfaction reportée des individus n'ayant pas effectué de sorties culturelles. Cependant, les deux effets ne sont pas incompatibles. Par leur nature exceptionnelle, les investissements donnent peut-être moins la sensation de peser sur les dépenses publiques, l'un des potentiels facteurs explicatifs de la relation négative entre dépenses de fonctionnement et satisfaction à l'échelle statique. De plus, la nature exceptionnelle de l'événement peut induire une augmentation de la participation à des sorties. Cela peut être lié à une communication plus importante que pour les dépenses de fonctionnement dans le cadre d'un investissement. Les ordres de magnitude de l'impact d'un investissement et de la différence entre consommateur et non consommateurs culturels sont en effet comparables (de l'ordre du demi-point de satisfaction ou de 1 % de revenu supplémentaire (i.e. 450 euros par an) mais cette hypothèse nécessiterait des analyses à partir de données dynamiques sur les sorties culturelles pour être testée. S'il s'agit d'un investissement de construction ou de rénovation, il est possible que des éléments liés à l'identité et à la vie des territoires accroissent le bien-être déclaré sans que l'investissement ait généré des pratiques culturelles nouvelles.

## Conclusion

Il ressort de ce *Focus* que les pratiques et les politiques culturelles entretiennent une relation étroite avec le bien-être des Français. Des analyses et des données supplémentaires seraient nécessaires pour mieux caractériser les relations mises au jour, mais la relation statistique observée est robuste : il y a une interaction forte entre pratiques et satisfaction dans la vie déclarée. Cela est vrai au niveau territorial où dépenses et participation aux élections présidentielles et municipales sont positivement corrélées, et au niveau individuel, en statique et en dynamique même après l'ajout de contrôles. Il semble donc que les politiques culturelles constituent un outil important pour agir sur le bien-être.

(9) À noter que la méthodologie ne permet pas de calculer de manière robuste un retour sur investissement car l'équivalent budgétaire en point de pourcentage signifie qu'il est difficile de savoir à quelle somme ils correspondent pour les individus impactés. Les ordres de grandeurs montrent toutefois que de tels investissements ont un impact important sur le bien-être mesuré en termes d'équivalent monétaire, et qu'ils se « remboursent » certainement dans un grand nombre de cas.

Les déséquilibres observés selon les territoires ainsi que les relations différenciées selon les niveaux de pratiques culturelles soulignent quant à eux les disparités existantes vis-à-vis du fait culturel local. La relation négative importante entre dépenses culturelles et bien-être pour les individus qui n'exercent pas d'activités culturelles souligne invite à la prudence lors du design des politiques culturelles locales. Même si des analyses plus approfondies sont nécessaires pour comprendre le détail des relations et les différents canaux, ces premiers résultats suggèrent qu'il faille apporter un soin particulier à rendre inclusive les politiques culturelles locales afin qu'elles profitent à tous et pas seulement aux personnes qui effectuent le plus de sorties culturelles. De même, veiller à une meilleure répartition des dépenses et équipements culturels sur le territoire apparaît comme un axe de travail important pour la puissance publique à tous les échelons. L'analyse de l'impact des investissements culturels suggère en ce sens qu'il serait possible de mettre en place des projets qui touchent les populations avec les rapports les plus distanciés aux pratiques culturelles et leur apporte du bien-être.

## Références bibliographiques

Baumol W. J. et W.G. Bowen (1968) : *Performing Arts, the Economic Dilemma: A Study of Problems Common to Theater, Opera, Music and Dance*, MIT Press.

Blanchflower D.G. et A.J. Oswald (2008) : « Is Well-Being U-Shaped over the Life Cycle? », *Social Science & Medicine*, vol. 66, n° 8, pp. 1733-49.

Borgoni R., A. Michelangeli et F. Pirola (2018) : « Residential Satisfaction for a Continuum of Households: Evidence from European Countries », *University of Milan Bicocca Department of Economics, Management and Statistics Working Paper*, n° 378.

Clark A., S. Flèche, R. Layard, N. Powdthavee et G. Ward (2018) : *The Origins of Happiness*, Princeton University Press.

Davoine E., E. Fize et C. Malgouyres (2020) : « Les déterminants locaux du mécontentement : analyse statistique au niveau communal », *Focus du CAE*, n° 039-2020, janvier.

Fancourt D. et U Tymoszuk (2019) : « Cultural Engagement and Incident Depression in Older Adults: Evidence from the ENGLISH Longitudinal Study of Ageing », *The British Journal of Psychiatry*, vol. 214, n° 4, pp. 225-229.

Fize E., T. Le Calvé et C. Poux (2022) : « La crise a-t-elle laissé la culture en jachère ? Analyse à partir de données bancaires », *Focus du CAE*, n° 080-2022, février.

Fleche S., C. Smith et P. Sorsa (2012) : Exploring Determinants of Subjective Wellbeing in OECD Countries: Evidence from the World Value Survey, *OECD Economics Department Working Papers*, n° 921, OECD Publishing.

Hand C. (2018) : « Do the Arts Make You Happy? A Quantile Regression Approach », *Journal of Cultural Economics*, vol. 42, n° 2, pp. 271-86.

Noury A., A. François, O. Gergaud et A. Garel (2021) : « How Does COVID-19 Affect Electoral Participation? Evidence from the French Municipal Elections », *PLOS ONE*, vol. 16, n° 2.

Peacock A. (1991) : « Economics, Cultural Values and Cultural Policies », *Journal of Cultural Economics*, vol. 15, n° 2, pp. 1-18.

Perona M. et C. Senik (dir.) (2020) : *Le bien-être en France*, Rapport 2020, CEPREMAP.

Saz-Salazar S., A. Navarrete-Tudela, J.R. Alcalá-Mellado et D. Carlos Saz-Salazar (2019) : « On the Use of Life Satisfaction Data for Valuing Cultural Goods: A First Attempt and a Comparison with the Contingent Valuation Method », *Journal of Happiness Studies*, vol. 20, n° 1, pp. 119-40.

Throsby D. (2003) : « Determining the Value of Cultural Goods: How Much (or How Little) Does Contingent Valuation Tell Us ? », *Journal of Cultural Economics*, vol. 27, n° 3, pp. 275-85.

Wheatley D. et C. Bickerton (2017) : « Subjective Well-Being and Engagement in Arts, Culture and Sport », *Journal of Cultural Economics*, vol. 41, n° 1, pp. 23-45.

Wheatley D. et C. Bickerton (2019) : « Measuring Changes in Subjective Well-Being from Engagement in the Arts, Culture and Sport », *Journal of Cultural Economics*, vol. 43, n° 3, pp. 421-42.